



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Jahn, T. (2022). Abeille, Anne et Godard, Danièle (dir.) (2021). La Grande Grammaire du Français. Arles: Actes Sud. *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 116, 187-190. <https://doi.org/10.26034/ne.vals-asla.2022.1294>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY): <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Timo Jahn, 2022

COMPTE-RENDU

Abeillé, Anne et Godard, Danièle (dir.) (2021). *La Grande Grammaire du Français*. Arles: Actes Sud.

Après vingt ans de travail, la *Grande Grammaire du Français* (GGF) est sortie des presses en automne 2021. 59 linguistes, tous spécialistes dans leur domaine, ont contribué à cet ouvrage immense. Avec ses 2628 pages, ses 5000 exemples attestés et les 4,5 kilos que pèse la version imprimée, la GGF mérite bien son nom: elle est grande non seulement par ses propriétés volumétriques mais aussi par la variété des données prises en compte. La GGF décrit le français contemporain écrit et oral (dans la version électronique il est possible d'écouter l'enregistrement de nombreux exemples). Elle prend en considération le français de toute la francophonie et accorde une place à la variation diastratique et diaphasique. Cette visée descriptive se traduit également dans les signes d'annotation. À côté de l'astérisque, signalant une séquence inacceptable (* *Je ferai le leur dire.*) et du point d'interrogation, qui indique qu'un énoncé est d'acceptabilité douteuse (? *Ils se sont restés fidèles.*), la GGF, à l'instar de la grammaire anglaise de Huddleston & Pullum (2002), dispose d'un large éventail de signes d'annotation, désignant des énoncés inappropriés d'un point de vue sémantique et/ou pragmatique (# *Paul est parti et Marie non plus.*), non standard (! *C'est le livre que j'ai besoin.*) ou dont l'acceptabilité est variable (% *Je les ferai le lire.*). Quand une variante peut être associée à une aire géographique, celle-ci est indiquée entre parenthèses: % *Tu viens ou bien?* (Suisse).

Au vu de la richesse de cet ouvrage, nous nous bornerons à quelques remarques sur sa structure, ainsi que sur les catégories lexicales et les fonctions syntaxiques qui y sont utilisées.

La GGF comporte 20 chapitres thématiques numérotés. Ils sont précédés d'une introduction, dans laquelle sont notamment exposées les "données considérées" et les "composantes de la grammaire", à savoir la phonétique, la phonologie, la morphologie, le lexique, la syntaxe, la sémantique et la pragmatique. L'introduction contient également un tableau explicitant les correspondances terminologiques entre la GGF et les terminologies officielles de 1998 et de 2020. Ce tableau s'avère utile à l'égard des innovations terminologiques et conceptuelles touchant aux parties du discours et aux fonctions syntaxiques. Les annexes contiennent, entre autres, un index, un glossaire et des fiches synthétisant les informations sur des notions ("inversion du sujet", "accord du participe passé") ou des mots ("dont", "faire", "en", "même", "que", "voici", "voilà") présentant un certain nombre de particularités.

Le premier chapitre est consacré à "La phrase", qui reçoit une définition à la fois syntaxique (la phrase correspond à l'association d'une tête et d'un sujet) et

sémantique (la phrase décrit une situation, à savoir un événement ou un état). Dépourvu de sujet, un énoncé comme *Ne pas fumer* n'est pas considéré comme une phrase, contrairement à une phrase à l'impératif, où le sujet est fourni par la désinence du verbe. Les auteurs de la GGF considèrent également les phrases sans verbe, où la tête est fournie par un syntagme autre que verbal: *Superbe, ce chapeau. Quel plaisir, ce concert!* En conséquence, les segments *ce chapeau* et *ce concert* sont interprétés comme des sujets, en l'absence desquels les énoncés (*Superbe. Quel plaisir!*) ne sont pas considérés comme des phrases (p. 66). En ceci, la GGF adopte un point de vue différent d'autres grammaires de référence, comme la *Grammaire méthodique du français* (Riegel, Pellat & Rioul 2018: 767-768) ou la *Grammaire de la Phrase Française* (Le Goffic 1993: 516-517).

De nombreux chapitres sont consacrés aux principales parties du discours et types de syntagme (II "Le verbe", IV "Le nom et le syntagme nominal") et aux types de subordonnées (XIII "Les subordonnées relatives", XIV "Les subordonnées circonstancielles"). Le chapitre III sur "Les constructions verbales fusionnées" pourrait surprendre, en revanche. Il y est question des constructions: (i) à temps composé, (ii) passives, (iii) avec attribut, (iv) à verbe support, (v) causatives (*faire* ou *laisser* + infinitif) et (vi) à verbe de perception.

Le chapitre X porte sur "La négation". Les auteurs considèrent que les négateurs (*pas, rien, personne, jamais*, etc.) expriment à eux seuls la négation, alors que *ne* en indique la portée, ce qui témoigne de la vision synchronique et non-normative de cette grammaire.

Le chapitre suivant porte sur "Le temps, l'aspect et le mode" (XI). Est adoptée ici une conception des temps verbaux organisés en deux systèmes. Le premier comporte les temps déictiques ayant pour repère le moment de l'énonciation (présent, futur, passé composé, passé simple), le deuxième les temps anaphoriques dont le repère est donné par le contexte (temps en *-ait*: imparfait, plus-que-parfait, conditionnel). Cette vision des temps de l'indicatif correspond *grosso modo* à celle proposée ailleurs par Vet (2007 et 2010).

Le chapitre sur "Les types de phrase" (XII) en distingue quatre qui sont mutuellement exclusifs: les phrases déclaratives, désidératives, interrogatives et exclamatives. En considérant l'exclamative comme un type de phrase, la GGF se distingue d'autres grammaires, comme celle de Wilmet (2010: 556). Le type de phrase ne coïncide pas forcément avec la force illocutoire qui lui est prototypiquement associée. Une phrase comme *Bernadette est venue?* est décrite comme une déclarative questionnante.

D'autres chapitres portent sur "La coordination et la juxtaposition" (XVI), "L'ordre des mots" (XVII) et "La syntaxe, l'énoncé et le discours" (XVIII). Ce dernier chapitre traite de phénomènes discursifs (dislocations, (pseudo-)clivées,

constructions présentatives, connecteurs, anaphore, etc.) et énonciatifs (déictiques, termes d'adresse, particules de discours, discours rapporté, etc.).

Les deux derniers chapitres portent sur "La forme sonore des énoncés" (XIX) et "La ponctuation et les codes de l'écrit" (XX).

La GGF distingue 11 catégories lexicales: nom, pronom, déterminant, adjectif, verbe, participe passé ou passif, préposition, adverbe, subordonnant, conjonction de coordination et interjection. Les auteurs témoignent d'un souci constant de définir les catégories lexicales (ce dont témoigne, entre autres, les sous-chapitres "Qu'est-ce qu'un verbe?", "Qu'est-ce qu'un nom et un syntagme nominal?", "Qu'est-ce qu'un adverbe?"). Les catégories sont définies sur la base de la flexion, leur aptitude à être sujet ou à régir un complément nominal et d'autres critères, spécifiques à chaque catégorie. Ainsi, un déterminant peut se fléchir "en genre et en nombre (en personne pour les possessifs)", ne peut pas figurer en position sujet et n'admet pas de complément nominal. Les "autres critères" mentionnés sont le fait qu'il introduit un syntagme nominal et qu'il ne se combine pas avec un autre déterminant (p. XXXV). Par conséquent, les cardinaux sont considérés comme des adjectifs et non comme des déterminants, même s'ils peuvent introduire un syntagme nominal (*trois arbres*). Ceci permet notamment de bien distinguer la nature (déterminant) de la fonction syntaxique (spécifieur).

Il est intéressant que le participe passé ou passif soit considéré comme une catégorie lexicale à part entière, alors que l'infinitif ou le participe présent sont considérés comme des modes du verbe. En cela la GGF se distingue des grammaires de Togeby (1983: 7) ou de Le Goffic (1993: 36, 94), qui considèrent également l'infinitif et le participe présent comme des parties du discours à part entière.

Les prépositions sont considérées comme tête de syntagme et acceptent différents types de compléments: nominal (*avec [Louis]*), prépositionnel (*vers [chez Louis]*), infinitif (*pour [aller plus vite]*), phrastique (*avant [que tu partes]*) et Ø (*Je vais dehors*) (p. XXXIV). Ainsi, les prépositions ci-dessus sont toujours analysées comme telles, indépendamment du type de complément qu'elles régissent.

Quant aux fonctions syntaxiques, la GGF en distingue également 11: ajout, attribut, complément direct, complément oblique, coordonné, extrait, marqueur, périphérique, spécifieur, sujet, tête. L'ajout désigne des éléments facultatifs qui ne sont pas sélectionnés par le verbe. Dans la grammaire traditionnelle, cette fonction correspond à des éléments aussi variés que compléments et subordonnées circonstanciels, appositions, épithètes, connecteurs (*[Ensuite], il est parti.*), termes d'adresse (*Tu viens, [chéri]?*) et certains compléments de nom (*la ville [de Paris]*). La fonction coordonné concerne les éléments coordonnés (*[[Victor] [et Pierre]] sont arrivés.*) ou juxtaposés (*Je verrai [[Paul],*

[Victor], [Jacques]].) La fonction extrait désigne les éléments de la périphérie gauche de la phrase lesquels remplacent un ajout ou un complément ([*Qui*] *veux-tu voir?* [*De ce problème*], *nous reparlerons plus tard*. [*Quelle chance*] *tu as!*). La fonction périphérique désigne les syntagmes disloqués (*Il est fou, ce type!*) et les topiques suspendus (*Le cinéma, alors on se décide?*).

Le complément direct est sélectionné par le verbe et se laisse pronominaliser par *le*, *la*, *les* ou *en*. Ainsi, les séquences de l'impersonnel (*Il est venu* [*des visiteurs*]) sont considérées comme des compléments directs. Le complément oblique est généralement un syntagme prépositionnel régi par un verbe, adjectif, nom, adverbe ou une préposition. Marqueur renvoie aux introducteurs de syntagmes comme les conjonctions de coordinations, les subordonnants et certains emplois des prépositions comme *à* ou *de* (*commencer à lire*). Tête désigne l'élément central d'un syntagme, celui qui en régit les autres. Le sujet est unique et déclenche, le cas échéant, l'accord avec la tête de la phrase ([*Ta réception*], *parfaite*. *Finies* [*les vacances*]!).

Ce parcours de la structure de la GGF et de ses choix terminologiques, même s'il ne rend que modestement justice à l'ensemble du propos qui y est développé, éclaire certains des positionnements théoriques aux fondements de l'ouvrage. Il montre aussi que malgré la diversité des exemples, registres, variantes, ainsi que des contributeurs, cette grammaire a une grande cohérence interne, due, entre autres, à la terminologie clairement définie au début et reprise tout au long du texte. Le glossaire et l'index facilitent également la lecture. La GGF est destinée à devenir un ouvrage de référence et constitue désormais un outil important pour la recherche en linguistique française.

Références

- Huddleston, R. & Pullum, G.K. (2002). *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris: Hachette.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (2018). *Grammaire méthodique du français*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Togeb, K. (1983). *Grammaire française. Volume III: Les formes Impersonnelles du Verbe et la construction des verbes*. Copenhague: Akademisk Forlag.
- Vet, C. (2007). The descriptive inadequacy of Reichenbach's tense system: A new proposal. *Cahiers Chronos*, 17, 7-26.
- Vet, C. (2010). L'interprétation des formes composées. In N. Flaux, D. Stosic, C. Vet (Ed.), *Interpréter les temps verbaux*, 11-31. Berne: Peter Lang.
- Wilmet, M. (2010). *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.

Timon Jahn

Université de Lausanne
timon.jahn@unil.ch